



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 21/03/2024

Nomination de M. Gilles PÉCOUT à la présidence de la Bibliothèque nationale de France

Sur proposition de Mme Rachida Dati, ministre de la Culture, le Président de la République a nommé M. Gilles PÉCOUT à la présidence de la Bibliothèque nationale de France. Il prendra ses fonctions le 18 avril 2024.

Historien, M. Gilles PÉCOUT a débuté sa carrière comme enseignant-chercheur à l'École normale supérieure et à l'École des hautes études en sciences sociales ; ses recherches ont porté sur la naissance de l'Italie contemporaine et sur l'histoire sociale, politique et culturelle de l'Europe méditerranéenne au XIXe siècle. Il a ensuite exercé les fonctions de recteur, à la tête des académies de Nancy-Metz (2014-2016), puis de Paris (2016-2020). Il était ambassadeur de France à Vienne depuis 2020.

Son parcours riche et complet d'universitaire, haut-fonctionnaire, et diplomate lui permettra de mettre ses compétences et son expérience au service de l'un des premiers établissements culturels français et de contribuer à son rayonnement international.

En tant que président de la Bibliothèque nationale de France, il devra conduire l'adaptation de l'établissement face aux grands défis du moment : les bouleversements du numérique dans l'accès à la culture et les pratiques de recherche, la nécessaire diversification des publics, l'entretien du bâtiment du site François-Mitterrand (Tolbiac) et son adaptation aux enjeux climatiques, et la construction du centre de conservation de la presse d'Amiens. La maîtrise de la trajectoire budgétaire de l'établissement devra sous-tendre l'ensemble de ces actions.

Le numérique est au cœur de l'action de la Bibliothèque nationale de France. Gilles PÉCOUT devra ainsi mettre en œuvre le dépôt légal des œuvres numériques, au service de l'enrichissement du patrimoine national, amplifier la numérisation et le développement de la bibliothèque numérique Gallica, afin d'accompagner la consultation à distance et concourir à la souveraineté française en matière d'intelligence artificielle, dans le respect du droit d'auteur.

La politique d'élargissement des publics devra être poursuivie, sur les sites de la bibliothèque et à distance. L'établissement devra pleinement s'impliquer dans la création du portail national de l'édition accessible et adaptée, qui favorisera à partir de 2026 l'accès au livre des personnes en situation de handicap.

La Ministre tient à saluer l'action de Mme Laurence ENGEL à la tête de la Bibliothèque nationale de France depuis 2016. Cette période restera marquée, pour la BnF et grâce à sa dirigeante, par l'aboutissement de grands projets structurants comme par l'accélération de nouveaux chantiers qui placent l'établissement au cœur de l'innovation. Sous la présidence de Mme Laurence ENGEL, la Bibliothèque nationale de France a connu un regain de sa fréquentation, après des années d'érosion.

L'année 2023 est exceptionnelle de ce point de vue. La rénovation du site historique de la rue de Richelieu a été achevée et le projet du futur centre d'Amiens a été lancé au terme d'une procédure inédite et réussie d'appel à manifestation d'intérêt des collectivités territoriales. Grâce à une politique constante de numérisation de ses fonds et à la constitution d'importants volumes de données de qualité, la BnF s'est mise en situation d'être un acteur important du développement de l'intelligence artificielle et un interlocuteur des entreprises de ce secteur. Son engagement a enfin permis l'entrée au patrimoine national de pièces exceptionnelles et la mise en place d'une programmation culturelle ambitieuse, et innovante, marquée notamment par la création et l'ouverture du nouveau musée de la Bibliothèque nationale de France, dans un souci constant d'ouverture de l'établissement à de nouveaux publics.

Contact presse

Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr